



2 novembre
2022

Communiqué de Presse

Manifestation à Ste Soline, ce que la CGT retient :

2 la manifestation :

Les violences policières écrasent le débat de fond

La CGT 79 appelait et était présente à la manifestation pacifiste de Ste Soline, plusieurs militants de la CGT ont d'ailleurs pénétré sur le site de la « bassine » site que la préfecture souhaitait sanctuariser.

Face à ses décisions d'interdiction la préfecture s'est trouvée désemparée par une mobilisation massive de 7000 personnes qui, malgré les intimidations, prouve que le rejet important des bassines oblige au nécessaire débat démocratique.

Si **la CGT n'est pas opposée à l'irrigation**, les événements climatiques et la raréfaction de la ressource commune qu'est l'eau, nous invite à nous interroger sur une utilisation partagée démocratiquement dans le souci de l'intérêt général. Comme nous combattons l'appropriation de la richesse créée par les travailleurs dans les mains d'une minorité, nous combattons l'appropriation de nos ressources communes vers l'intérêt privé et en gestion privée.

En Deux Sèvres, il n'y a presque plus d'eau c'est un fait, les nappes sont au plus bas, et on utiliserait la taxe d'aménagement de notre facture d'eau potable pour créer des ouvrages qui pompent dans les nappes. (En dessous des seuils légaux en 2021 et début 2022 déjà pour la bassine de Mauzé, cette année cela risque d'être pareil).

Cela veut dire que l'on utilise l'argent public (70% du coût des projets) pour donner notre ressource en eau à l'intérêt privé (une société anonyme appelée coop de l'eau) sans regard ni gestion démocratique des ouvrages et au détriment des autres usages notamment de l'eau potable.

Récupérer la ressource en surplus en hiver pourquoi pas ! Cela fait maintenant plus de 3 ans que **nous n'avons pas de ressource en surplus en hiver** en Deux Sèvres !

Pour la bassine de Sainte Soline c'est quelques 670000m³ d'eau qui doivent être prélevé, pour 13 usagers alors que les restrictions préfectorales de sécheresse sont toujours présentes sur le secteur au mois de novembre !

Le déficit hydrique mérite d'être comblé dans les nappes avant tout prélèvement. La préfecture nous a appris que l'on ne pouvait pas lui faire confiance sur le sujet de la sécheresse car elle contourne ses propres restrictions en donnant des autorisations de prélèvement d'eau aux seuls intérêts de quelques usages très consommateurs et au détriment de tous les autres.

Sur les violences perpétrées par les forces de l'ordre, il n'y en aurait pas eu si la manifestation avait été autorisée. D'ailleurs les gendarmes et policiers étaient en train de défendre du vent car le chantier avait été vidé de ses engins, les violences policières étaient donc gratuites !

La CGT qui participait à une manifestation pacifiste a pu observer **des blessures de gendarmes qui n'étaient pas dues à notre action** : les munitions d'un fourgon de gendarmerie ont explosées toutes seules, le conducteur aveuglé a reculé dans le cordons de gendarmes. Si nous n'avons pas pu les compter, cela explique sans doute une grande partie des blessés sérieux !

Union Départementale des Syndicats CGT des Deux-Sèvres

8, rue Joseph Cugnot – 79000 NIORT ☎ 05.49.09.02.39

udcgt79@gmail.com -  <https://www.facebook.com/udcgt79>

